



# VÉRIFICATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES ET FLUIDES

## MAÎTRISER LES PERFORMANCES ET LES RISQUES LIÉS A VOS INSTALLATIONS THERMIQUES (CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION)

- Veillez à la conformité de vos installations
- Assurez la sécurité des usagers et de vos salariés par le maintien en état des installations thermiques
- Assurez le bon fonctionnement des installations de ventilation
- Évaluez le niveau de performance de vos installations de climatisation
- Sécurisez vos démarches pour l'obtention des certificats d'économie d'énergies (CEE)

### FINALITE & CONTEXTE REGLEMENTAIRE

---

Les installations thermiques et fluides (chauffage, climatisation, ventilation, gaz médicaux...) permettent à vos bâtiments d'être utilisés dans des bonnes conditions de confort, d'hygiène et de sécurité. Ces installations doivent être vérifiées périodiquement pour garantir la consommation énergétique et garantir la sécurité des occupants.

Certains travaux réalisés dans le cadre des certificats d'économie d'énergie (CEE) doivent être vérifiés par un organisme agréé pour leur obtention, Alpes Contrôles est accréditée pour ces vérifications.

## NOTRE OFFRE

---

Nous intervenons sur différents types d'installations:

- Au titre de la sécurité, nous réalisons la vérification périodique :
  - Des installations de chauffage, de ventilation, de gaz combustibles et des appareils de cuissons
  - Des installations de désenfumage mécanique (mesures, débits)
  - Des installations de gaz médicaux et spéciaux.
- Au titre des économies d'énergie, nous assurons l'inspection :
  - Des installations de climatisation et de pompes à chaleur de plus de 12 kW
  - Des opérations standardisées dans le cadre des certificats d'économie d'énergies (CEE)
- Au titre de l'hygiène et de la santé, et du fonctionnement, nous pratiquons la vérification :
  - Périodique de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail: ventilation des locaux à pollution spécifique et non spécifique
  - Au titre des protocoles DIAGVENT et PROMEVENT des installations de ventilation.

Nous réalisons, en fonction des vérifications et inspections :

- L'examen du dossier technique de l'équipement et de l'installation.
- L'examen visuel de l'état apparent d'entretien et de maintenance des parties visibles et accessibles
- La vérification de la traçabilité des opérations d'entretien et de maintenance.
- Les essais de fonctionnement des équipements et des installations.

## NOS ENGAGEMENTS

---



**Accompagnement  
sur mesure**



**Qualité des  
prestations**



**Interlocuteur unique**



**Disponibilité &  
réactivité**



**Outils de suivi  
performants**